



La Crazette

n°60

Bulletin Municipal de Cras – octobre 2023

Édito

Chers habitantes et habitants de CRAS

L'été a pris fin, même si les conditions climatiques ne marquent pas délibérément une entrée dans l'automne.

La rentrée scolaire à l'école maternelle s'est très bien déroulée. Je remercie notre institutrice, Catherine, maintenant chargée d'école à classe unique, qui a fait preuve, lors de ce temps d'accueil, d'une grande et solide expertise, exercée avec la plus grande bienveillance à l'égard des enfants dont certains font leur première entrée à l'école.

Comme vous avez pu le constater, l'aire de jeux à proximité immédiate de l'école, est opérationnelle et fait le bonheur des petits.

La vie, dont l'animation du village à travers des activités sportives, culturelles, ou récréatives et festives, se concrétise à travers l'investissement des associations. Pour ce faire, celles-ci ont pu présenter leurs activités et leurs objectifs au grand public, lors d'un temps dédié, le samedi matin 9 septembre, à la salle Marcel Gaillard. Le 16 septembre en fin de journée autour d'un temps convivial, les responsables d'associations ont pu échanger et faire état de leur sentiment quant à la tenue annuelle d'une telle organisation et/ou de faire d'autres propositions, en présence des élus (es). Quelle qu'en soit la forme, un temps de rencontre au moins une fois par an a marqué la volonté unanime de tous les membres d'associations, d'œuvrer collectivement dans le cadre d'actions ou de manifestations à destination de nos concitoyens.

Je remercie bien sincèrement les responsables d'associations qui d'une part ont apporté leur contribution dans le cadre de ces rencontres des 9 et 16 septembre, et d'autre part et surtout n'hésitent pas à amputer leur propre vie, pour agréments celle des autres.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous renouveler notre engagement au service de tous.

Bien respectueusement.

Le Maire
Nicole DI MARIA



Vivre à Cras

Fin des travaux majeurs d'amélioration de la sécurité à l'intérieur du village sur les départementales D153 et D201

Les travaux se sont déroulés comme prévu sur les secteurs pont de la Pérola – Bascule et en sortie du village, près du moulin. Le premier lieu a reçu deux ralentisseurs avec quatre îlots, et le second uniquement un ralentisseur. De nouveaux panneaux et un fléchage adapté sont maintenant présents, et la petite aire de stationnement est matérialisée. Pour mémoire, les véhicules quittant Cras et se dirigeant vers Chantesse sont prioritaires. Des jardinières embelliront les îlots au printemps prochain.

Gageons que les conducteurs "pressés" respecteront la nouvelle signalisation... et surtout les riverains !



L'aire de jeux se met en place

Le grand jeu destiné aux jeunes enfants (**2 à 8 ans**) est maintenant opérationnel. Les tables de ping-pong et de pique-nique, ainsi que d'autres accessoires compléteront cet ensemble d'ici quelques semaines.

Horaires et permanence mairie

La mairie est ouverte le lundi de 14 à 17h, le mercredi de 9h à 12h, **et sur rendez-vous**.

Tel 04 76 07 94 10

Email : mairie.cras@laposte.net



Renforcement de la départementale D201 en aval du pont du Sandon

Suite à un effondrement d'une partie de l'accotement de la chaussée côté Pérola, les services de la voirie du département ont engagé il y a quelques semaines des travaux spectaculaires près du pont du Sandon. La berge gauche de la Pérola (celle qui avoisine la route) a été entièrement refaite sur une dizaine de mètres avec la pose de blocs d'enrochement sur la même longueur et la route a été recalibrée.

Echos du Conseil Municipal

Les procès-verbaux complets et validés des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site internet officiel de la commune cras38.fr. Vous trouverez ci-dessous un résumé du dernier procès-verbal validé.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 juin 2023

En introduction, le procès-verbal de la séance du 24 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

REHABILITATION DU BATIMENT COMMUNAL DIT "ANCIENNE CURE"

Ce bâti, situé au centre du village, s'insère dans un triptyque d'édifices communaux (mairie, école et cure) créant une centralité. L'équipe municipale ayant émis le souhait de transformer ce lieu en un espace intergénérationnel à vocation associative, culturelle et sociale, l'enjeu du projet est donc de donner un caractère public à cet édifice.

M. MARTINELLI, Architecte, a présenté le travail qu'il a réalisé ainsi qu'une maquette du devenir du bâtiment permettant d'ouvrir le débat.

DELIBERATIONS

2023-20 : Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (<1000 habitants)

- **Composition du bureau électoral** par MM. Guido MARTOIA et Jean-Marie DELACOUR et Mmes Valérie BOUCHE épouse NURIT et Bénédicte BANCHERI. Mme BOUCHE épouse NURIT Valérie, Secrétaire.
- **Election du délégué** : M. Jean-Marie DELACOUR
- **Election des suppléants** : M. Guido MARTOIA, Mme Laurence FORT et Mme Valérie BOUCHE épouse NURIT.

2023-21 : Projet de rencontre des associations en septembre

Après débat et prise de conscience de la difficulté d'organiser un véritable forum des associations le conseil municipal propose :

- Un projet de rencontre des associations en septembre avec l'équipe municipale sous la forme d'un temps convivial.
- Une présentation possible des associations au public, selon leurs propres initiative et organisation, samedi 9 septembre 2023 de 10h à 12h à la salle des fêtes .

QUESTIONS DIVERSES

Fermeture Mairie : du 1^{er} au 16 août 2023 inclus.

Invitation du "Dojo du Vercors" vendredi 30 juin 2023 à 19h pour la remise des récompenses à l'école maternelle.



Annonces

Le Téléthon et le Marché de Noël seront de retour le samedi 9 décembre :

Atout Cras proposera le matin une vente de pains et de viennoiseries autour du four à pain. Les bénéfices de la vente seront entièrement reversés à L'AFM qui organise le Téléthon.

La Mairie organisera le deuxième marché de Noël à la salle des fêtes.



Téléthon

Atout Cras !

Coupure d'électricité



La société ENEDIS réalisera prochainement des travaux sur le réseau électrique qui alimente la commune.

Une coupure électrique est annoncée. Elle interviendra dans la plupart des quartiers, sauf celui du Moulin et les hameaux de Montferrier, le :

mercredi 18 octobre entre 14 et 16h30

Des activités pour les 11-17 ans au Mixage Café

Plusieurs activités à thèmes sont proposées par le Mixage Café de Saint Vérand durant les prochaines vacances scolaires, **du 24 au 26 octobre**.

Elles sont spécialement destinées aux ados : slam, soin du corps, écriture, sport (initiation), etc.



Plus d'informations sur le site de la commune cras38.fr ou celui du Mixage Caté : mixagecafe.wixsite.com/ccas

Passage de la déchèterie Mobile

La déchèterie mobile sera présente à Poliénas, place du village, les 4 novembre et 6 décembre prochains.

Horaires : 10h30 à 12h30 et 13h à 16h



Préserveons l'eau

l'eau, un bien commun à préserver

150 litres

En 30 ans, la consommation par jour et par personne a triplé. Elle s'élève aujourd'hui à 150 litres.



l'eau, un bien commun à préserver

93 %

Le pourcentage de l'eau consommée pour des usages domestiques (hygiène, ménage, jardinage...).



Dans la communauté de communes

Mise en place d'une prime air-bois

La communauté de communes SMVIC, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), met en place une nouvelle aide destinée aux particuliers.

Il s'agit d'une prime air-bois dont l'objectif est de permettre aux habitants de la communauté de communes de remplacer leur système de chauffage au bois (datant d'avant 2002), ou leur cheminée à foyer ouvert, par un système de chauffage au bois plus performant et moins polluant, qui sera installé par un professionnel.



Le montant de la prime varie de 800 à 1200 €, en fonction du revenu fiscal de référence. La prime Air-Bois est cumulable avec d'autres aides de rénovation énergétique et d'amélioration de l'habitat : ma prime renov, CEE...

La prime est valable jusqu'en 2026.

En changeant votre ancien chauffage à bois vous :

- Améliorez votre confort thermique
- Réduisez votre facture énergétique
- Diminuez la pollution atmosphérique

Contact : Pour toute question, contactez l'AGEDEN :

Tel. 04 76 23 53 50 ou prime.airbois.smvic@ageden38.org

... ou en inscrivant "prime air-bois smvic" sur un navigateur

Prime à l'achat de vélo avec ou sans assistance électrique



La communauté de communes SMVIC aide les habitants du territoire à s'équiper en vélo avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion. Pour bénéficier de cette aide, il faut habiter l'une des 47 communes du territoire. Le montant attribué varie de 100 à 200 €, en fonction du revenu fiscal de référence, et il ne dépassera pas 50% du montant d'achat du vélo si celui-ci est inférieur au montant de l'aide attribuée.

Cette aide est cumulable avec une aide de l'état (bonus vélo) dans le cadre de l'achat d'un vélo neuf avec assistance électrique.

Contact : Pour toute question, contactez la SMVIC :

Tel : 04 76 38 45 48

... ou en inscrivant "prime vélo smvic" sur un navigateur

Le couvent des Carmes, un témoin de l'Histoire



Le site médiéval du couvent des Carmes, callé dans les contreforts du Vercors, surplombe la vallée de l'Isère à Beauvoir en Royans. Ouvert au public depuis 2009, il propose un parcours historique comprenant les vestiges du château delphinal datant du 14^{ème} siècle, ainsi que l'espace où vécurent les Carmes, jusqu'au 18^{ème} siècle. Un jardin d'inspiration médiévale, un verger conservatoire, une mare pédagogique et au loin des ruchers, voisinent avec le château.

Les ailes centrales du couvent abritent une exposition patrimoniale sur l'histoire des Dauphins. Un autre espace est dédié à la vie des Carmes qui habitèrent les lieux durant 200 ans.

D'autres espaces sont réservés à des expositions de peintures et de sculptures contemporaines d'artistes hollandais.

Le couvent des Carmes est ouvert jusqu'au **8 novembre**.

Le saviez-vous : le Dauphin Humbert II, cède le Dauphiné à la couronne de France en 1349, sous condition de respect de ses privilèges.

Rentrée à l'école maternelle



19 jeunes élèves, la plupart de Cras et de Morette ont pris (ou repris) le chemin de l'école maternelle ce lundi 4 septembre. Ils ont été accueillis par l'équipe enseignante animée par Catherine Watré et par Nicole Di Maria maire du village. Les enfants ont aussi fait la connaissance des mascottes de la classe, qui les accompagneront durant toute l'année scolaire.

Responsable de la publication : Nicole Di Maria

Impression & Distribution : Mairie de Cras

Comité de rédaction : Jean-Marie Delacour, Nicole Di Maria, Laurence Fort

Comité de lecture : Marité Chanal, Catherine Delacour, Nicole Di Maria, Laurence Fort

Contribution & Photos : Christian Rocher, Jean-Marie Delacour, SMVIC

